

# Ski NB

# Plan stratégique

2025-2028



# VISION

Promouvoir l'excellence et le plaisir du ski de compétition tout au long de la vie.

# MISSION

Ski NB élabore, soutient et offre des programmes d'excellence en ski alpin de compétition en collaboration avec ses clubs membres. Nous favorisons l'excellence et une participation élargie, permettant à chaque participant de réaliser son plein potentiel et de connaître du succès dans un environnement sécuritaire, équitable et inclusif pour tous.

# VALEURS

Nous respectons le principe d'un parcours axé sur l'athlète, dirigé par les entraîneurs et soutenu par les parents qui favorise l'excellence individuelle.

Nous reconnaissons la contribution de chacun de nos membres et soutenons un environnement qui encourage le plaisir et procure une expérience enrichissante.

Nous valorisons la participation de tous.

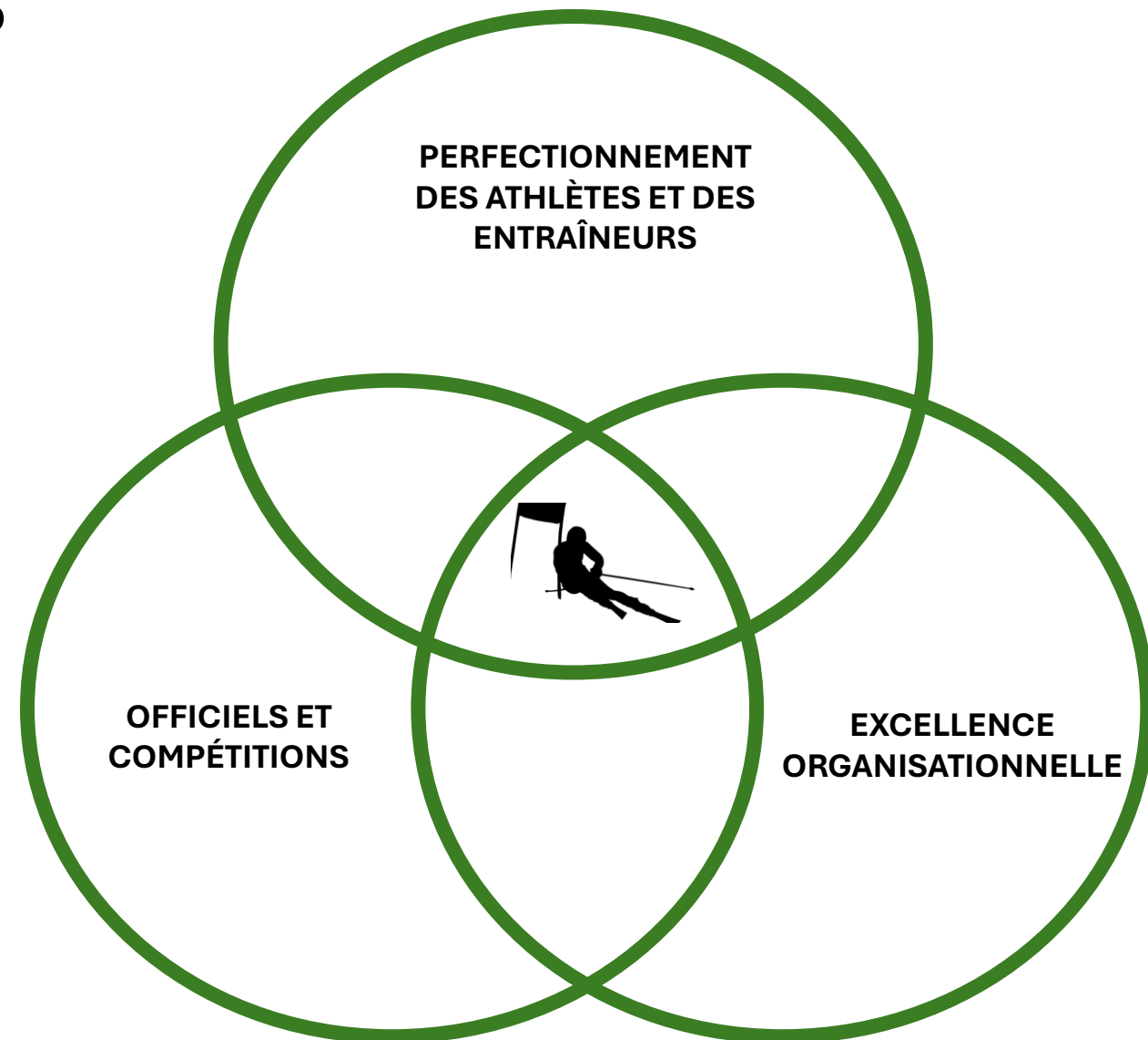
Nous croyons en l'honnêteté, l'intégrité, le respect et l'esprit sportif, et nous les valorisons.

Nous accordons une profonde importance au développement du leadership.

# Priorités stratégiques

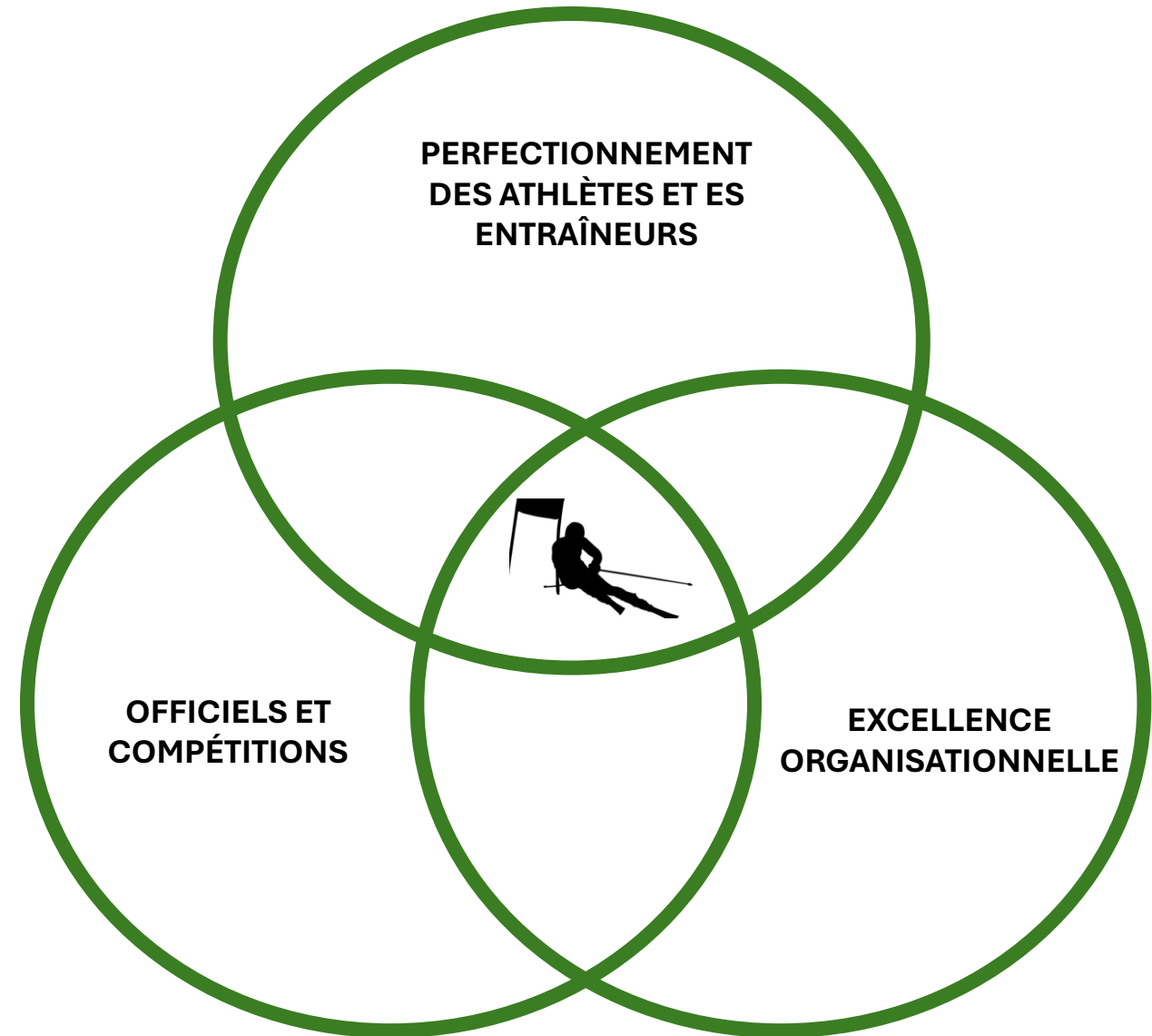
Trois priorités stratégiques guideront notre cheminement jusqu'en 2028.

Nos priorités orienteront notre planification annuelle, l'allocation de nos ressources limitées et l'ensemble des efforts que nous déployons en vue de concrétiser notre vision : promouvoir l'excellence et le plaisir du ski de compétition tout au long de la vie.



# Buts stratégiques

- **Perfectionnement des athlètes et des entraîneurs**
- Élaboration d'un cheminement de perfectionnement des athlètes allant de l'initiation à l'élite.
- Perfectionnement des entraîneurs soutenant le cheminement des athlètes.
- **Officiels et compétitions**
- Élaboration d'une procédure opérationnelle normalisée (PON) favorisant une participation sécuritaire, juste et équitable.
- Mise en place d'un parcours de formation, de conservation et d'engagement des officiels et des bénévoles.
- **Excellence organisationnelle**
- Assurer la viabilité financière, une gouvernance efficace et le respect de pratiques exemplaires de gestion à tous les paliers de l'organisation.
- Établir un parcours durable d'engagement des membres des clubs.



# Perfectionnement des athlètes et des entraîneurs

## OBJECTIFS

1. Établissement d'un cheminement de perfectionnement des athlètes allant de l'initiation à l'élite.
2. Perfectionnement des entraîneurs soutenant le cheminement des athlètes.

## CIBLES/PARAMÈTRES

1. Pourcentages de conservation visés – 83 % de l'ensemble du bassin d'athlètes, 95 % chez les U10, 90 % chez les U12, 80 % chez les U14, 60 % chez les U16 et 30 % chez les U18.
2. Maintenir ou augmenter le nombre d'entraîneurs qualifiés à chaque niveau de développement.
3. Créer suffisamment de possibilités pour les entraîneurs d'obtenir leur agrément à chaque niveau.
4. Une proportion de 90 % des entraîneurs actifs est agréée chaque saison.

# Officiels et compétitions

## OBJECTIFS

- Élaboration d'une procédure opérationnelle normalisée (PON) favorisant une participation sécuritaire, juste et équitable.
- Mise en place d'un parcours de formation, de conservation et d'engagement des officiels et des bénévoles.

## CIBLES/PARAMÈTRES

1. Révision annuelle de la PON, y compris les Règles internationales de compétition (RIC), les Règles nationales de compétition (RNC), les Règles provinciales de compétition (RPC), les pratiques exemplaires et les leçons apprises.
2. Revue annuelle du cheminement des officiels et des bénévoles.
3. Création d'un nombre suffisant de possibilités pour les officiels d'obtenir leur agrément et d'acquérir de l'expérience sur neige.

# Excellence organisationnelle

## OBJECTIFS

1. Assurer la viabilité financière, une gouvernance efficace et le respect de pratiques exemplaires de gestion à tous les paliers de l'organisation.
2. Établir un parcours durable d'engagement des membres des clubs.

## CIBLES/PARAMÈTRES

1. Élaborer un plan de communication annuel pour mobiliser les clubs.
2. Fournir des ressources et un appui aux clubs afin d'éduquer les parents, les athlètes, les membres des conseils d'administration et les entraîneurs.
3. Maintenir un budget équilibré et financièrement responsable, révisé régulièrement.
4. Nommer les membres du conseil d'administration en fonction de la matrice des compétences et des besoins.
5. Obtenir un meilleur résultat chaque année lors de l'évaluation du potentiel organisationnel du gouvernement du Nouveau-Brunswick.